



Jacqueline MARCONI
Maire Adjoint
Présidente du Conseil de Quartiers Ouest

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIERS OUEST DU 25 JUIN 2015

Etaient présents :

Collège élus : Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Brahim MESSACI, Jacqueline MARCONI, Pierre STOUVENEL.

Collège des habitants : Frank BANNER, Thierry CHAUDRON, Michel FROBERT, Yann GILBERT, Maryse GRESSOT, Jeannine LEDUC, Nicole PRULIERE

Collège des acteurs sociaux économiques : Philippe DAOUT (Vice Président du conseil de quartiers), Jocelyne BRUNEAU, Vincent CHARLOT, Eugenia FROBERT, IAFRAT Albert

Invités/Intervenants : Vincent REBERIOUX, Isabelle LOURSEL, Lucie PLANTADE

Excusés/Absents : Téta BEN DAVID, Serge DONFRANCESCO, Elisabeth GAUTHREAU, Eddy JOURDE, Abdé NASSIB,

Jacqueline Marconi remercie l'assistance et excuse les personnes qui sont absentes.
Elle donne lecture de l'ordre du jour :

- Suivi des demandes et suggestions
- Tour de table
- Echange avec le public
- Informations générales
- Fêtes et animations
- Projets-travaux

Elle informe qu'entre deux conseils de quartiers, elle-même et Annie PREDAL peuvent être contactées. Elle rappelle la mise en ligne du nouveau site de la ville où figure une rubrique « Démocratie de proximité ». Elle fait part de l'ouverture d'un point d'accueil situé à côté du restaurant « Sabrina », rue du commerce. Les permanences sont les suivantes : le mercredi et samedi matin de 10h à 12h. Pendant la période estivale cet accueil sera fermé.

Avant d'aborder l'ordre du jour, **Jacqueline MARCONI et Philippe DAOUT** soumettent le dernier compte rendu de séance. Aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité.

Elle rappelle également que les conseillers peuvent intervenir durant les points de l'ordre du jour.

1. Suivi des demandes et suggestions

Jacqueline MARCONI indique que certains points abordés lors de la dernière séance ont des réponses. Concernant les autres points, elle est en mesure d'apporter des informations complémentaires.

Circulation/stationnement : il est nécessaire d'avoir une réflexion globale sur le quartier. Les rues pour lesquelles il y a un problème récurrent sont : l'avenue Henri Barbusse, la rue Roger Milon, l'allée des Charmilles, la rue du Docteur Lecène, la Voie Normande, la rue Louis Guérin. La Ville réfléchit avec les riverains pour trouver des solutions.

Propreté dans la ville : les services techniques interviennent régulièrement et les infractions inciviles sont relevées. La Ville a acquis deux nouvelles petites balayeuses pour faire le nettoyage sur les trottoirs. Le personnel d'entretien quant à lui est composé de 26 agents, encadrés par 3 agents de maîtrise. Depuis le mois de janvier 36 tonnes de dépôts sauvages ont été ramassées sur 49 kms de voirie. Ce qui représente 98 kms de trottoirs. Dans le cadre de la charte de civilité un groupe de travail réfléchit aux moyens de sensibiliser les Orlysiens sur cette question de propreté.

Les espaces verts : la Ville emploie 31 agents pour 38 hectares à entretenir. Un planning est établi pour les interventions et le désherbage.

Réponses aux questions du public et des conseillers : concernant les rues du Vieil Orly, la rue Louis Bonin est à l'étude pour une réfection des pavés (programmation des travaux 2016). Une réflexion sera également engagée par la suite pour la rue du Commerce (entre la rue du Maréchal Foch et la rue du Plat d'Étain).

En ce qui concerne les pavés de la rue Pierre Curie, ils sont ponctuellement réparés (remise en place des pavés déchaussés) en attendant la réfection prévue également pour 2016.

l'École des arts (ancien château) : sa réhabilitation sera faite lors de la requalification du Parc.

Sous le pont de l'Avenue de la Victoire des travaux ont été effectués pour reprendre le ruissellement des eaux de pluies.

Bornes à l'intérieur de l'Ilot du Marché : les locataires sont tenus de respecter le règlement pour que tout se passe bien.

Visite du Pôle Numérique durant les TAP (temps d'activités péri scolaires), la demande a été faite mais à ce jour aucune réponse n'est parvenue.

Les repas des crèches : la réglementation est drastique et les quantités à fournir ne sont pas adaptées à la production journalière de la cuisine municipale.

Questions sur les Ecoles : compte tenu des constructions nouvelles de logements, une étude est en cours pour évaluer l'impact des évolutions démographiques et urbanistiques sur les équipements publics et scolaires.

La fréquentation de la nouvelle boulangerie rue du Commerce : les habitants du quartier semblent satisfaits de ce nouveau commerce.

La porte en béton de la Maison de l'Enfance : n'existe plus et le mur a retrouvé sa forme initiale. Le portail est peint au couleur de la Ville.

La Fontaine WALLACE (Monuments aux Morts) : elle a été nettoyée et raccordée au réseau d'eau potable non recyclée. Le coût généré lorsqu'elle est en service est de 25 euro par jour. **Jacqueline MARCONI** demande l'approbation des conseillers pour sa remise en service.

2. Tour de table des conseillers

Geneviève BONNISSEAU rappelle que l'inscription au concours des « Jardins Fleuris » se termine le 26 juin au soir. Concernant La Cité Jardins une amicale des propriétaires et locataires est envisagée. Un appel à candidatures va être fait.

Problème du kiosque Cité jardins : c'est un point de rendez-vous mais il occasionne quelques nuisances

sonores pour les voisins (pas toujours utilisé raisonnablement).

Jacqueline MARCONI va faire remonter l'information.

Vincent CHARLOT indique qu'un courrier a été adressé à la SNCF afin que l'inscription « Gare Ville d'Orly » soit remise sur le fronton. Actuellement aucune réponse au courrier n'est parvenue.

Il informe que le Conseil de la vie sociale de la résidence Méliès s'est déroulé le 12 juin. Au cours de ce conseil la question du Portail famille a été abordée et a suscité beaucoup d'interrogations compte tenu du changement que cela implique. Il félicite également pour la mise en place du nouveau site de la ville, qu'il trouve très pratique et riche en informations.

Nicole PRULIERE demande s'il est possible de mettre un article dans le journal Orly Notre Ville pour expliquer ce qu'est la permanence de Madame MARCONI. Elle fait aussi remarquer que les arrosoirs dans les cimetières sont en nombre insuffisants. **Jacqueline MARCONI** répond que chaque cimetière est équipé de 5 arrosoirs. **Nicole PRULIERE** fait part également d'un souci sonore avec les ventilateurs des groupes frigorifiques (chemin des chaudronniers), et ce, malgré les différentes interventions.

Eugénia FROBERT s'inquiète des augmentations concernant certaines prestations et espère qu'il n'y aura pas d'impact sur les finances des familles. Elle aborde ensuite la question du « cartable unique ». Le coût de ce dispositif a été déduit du budget de fonctionnement des directeurs des écoles.

Albert IAFRAT : la place du Marché est utilisée abusivement comme terrain de football par les jeunes adultes. La ruelle Aux Chiens est insalubre et fréquentée quotidiennement par des personnes douteuses et bruyantes. Il espère avoir des réponses au prochain Conseil de Quartier sur ces sujets.

Jacqueline MARCONI répond qu'elle a interpellé Valophis sur ces deux parcelles qui leur appartiennent.

Jeannine LEDUC félicite et remercie Jacqueline MARCONI pour la porte de la gardienne de la Maison de l'Enfance. En revanche elle fait remarquer que les arbres de la Maison de l'Enfance situés « Allée des Terrasses » ont besoin d'un bon élagage. **Jacqueline MARCONI** espère que ce sera fait avant l'automne. **Jeannine LEDUC** rappelle la réunion sur le projet du « secteur des carrières ». Elle souhaite que la réalisation finale ne soit pas décevante à l'instar du projet du Clos Saint Germain. Puis elle aborde la problématique des graffitis qui sont récurrents sur les rideaux de fermeture des commerçants. Dans d'autres villes des dispositions ont été prises à ce sujet (nettoyage, peintures anti graffitis...).

Enfin elle aborde la problématique du Marché et craint qu'il ne disparaisse. Elle demande que les personnes fassent un effort pour faire travailler les commerçants.

Yann GILBERT félicite Jacqueline Marconi et la Municipalité sur l'organisation de la réunion en cours qui laisse plus de place à la parole des Conseillers et du public. La nouvelle permanence « rue du Commerce » est une bonne chose, il offre son aide. Il revient sur le nombre d'agents qui sont affectés à la voirie et aux parcs et jardins. Il communique un chiffre de plus de 300 salariés pour les jardins et espaces verts. **Jacqueline MARCONI** répond qu'il y a 26 agents pour la voirie et 31 agents pour les espaces verts. **Yann GILBERT** suggère une répartition plus équitable sur la gestion des espaces verts et la gestion de la voirie. A propos de l'incivilité (papiers et détritiques jetés sur la voirie), il pense que la charte de civilité ne suffira pas, il suggère que sur la base du volontariat, des salariés de la Ville, viennent en renfort des équipes en place. Il souligne le travail de qualité fait par les agents de la ville sur l'agencement des plantations florales. Concernant le Parc de la Cloche, il regrette l'attitude des promeneurs avec chiens qui ne sont pas tenus en laisse et qui n'ont pas une attitude civique de propreté. Les petits parcs à chiens n'ont pas fonctionné, ni les panneaux. Il y a un besoin de communiquer sur ce sujet, de mettre plus de panneaux, signifier l'interdiction et l'infraction sur ces attitudes. Concernant le projet de restauration du château et du Parc Méliès, il demande la possibilité d'envisager un coup de peinture dans l'escalier principal en attendant cette réfection. Puis il aborde le sujet des constructions avec l'arrivée de 180 familles. Il indique qu'il est important d'anticiper sur les infra structures existantes pour accueillir les enfants. **Jacqueline MARCONI** répond que la Ville y réfléchit mais l'étude prend du temps. **Yann GILBERT** souligne également l'inoccupation des jeunes. Il indique que Place du marché, ils ont recours à la chicha qu'ils fument au vu et sus de tous les enfants. Il pense que des animateurs socio-culturels pourraient intervenir auprès de ces jeunes, pour les dynamiser

et mettre en place des activités. Enfin il indique que SOS médecin a fait le choix de ne plus se déplacer sur Orly. Il souhaite que la Ville intervienne sur ce sujet. **Jacqueline MARCONI** explique qu'il y a le SAMI à Choisy le Roi, que la Ville paie pour ce service. La présence du SAMI dans une ville limitrophe à Orly, explique peut être que SOS médecin ne se déplace plus sur la ville.

Maryse GRESSOT : le nettoyage des trottoirs , des caniveaux n'est pas fait. Par ailleurs elle regrette que les services de la ville n'aient pas été plus attentifs à la présence de trous sur les chaussées et trottoirs.

Pierre STOUVENEL informe qu'il n'a pas encore eu de réponse pour les bornes anti-stationnement. Elles empêcheraient le stationnement des gros véhicules qui se garent à la sauvage au 13 de la rue du 11 novembre. **Jacqueline Marconi** répond que le nécessaire va être fait, les ASVP vont aussi intervenir pour les verbaliser. **Pierre STOUVENEL** signale que la taille des arbres, avenue de l'Aérodrome, n'est pas encore réalisée. Enfin au 10, av de la République, il indique que la propriétaire ne peut plus sortir sa voiture à cause de l'arbre qui a grossi.

Philippe DAOUT rebondit sur les propos de Jeannine LEDUC en indiquant que la revitalisation du Marché du Centre est importante, qu'il faut que les gens s'y rendent. Il regrette qu'il n'y ait pas de commerçants maraîchers actuellement sur ce marché. Il enchaîne sur des réclamations faites par des riverains du Parc de la Cloche (présence récurrentes de caddies, le non ramassage des panneaux de signalisation par la société après les travaux d'enfouissement, la demande des habitants du Sentier des Gilletains, pour la mise en place d'un vrai radar).

Brahim MESSACI aborde plusieurs points :

- Le Portail famille va apporter de grands changements mais aussi des questions en termes d'inscription, d'utilisation et corrections des éventuelles erreurs.
- La trousse de rentrée scolaire : l'idée est intéressante mais sa mise en place génère une diminution du budget de fonctionnement pour les écoles.
- La question du quotient familial : La participation financière des familles est indexée sur des revenus réels. Les charges ne seront plus déduites dans le calcul. Les ressources sont calculées sur la base du barème de la CAF soit N-2. De ce fait, il y aura un décalage si la situation des familles évolue.
- 130 enfants n'auront pas d'affectation à la rentrée (2 ans et demi - 3 ans) . La Maire adjointe chargée du secteur enfance/éducation se bat pour l'ouverture de classe afin d'accueillir plus d'enfants de cette tranche d'âge.
- Sur la question de la sécurité et le « Plan de lutte contre le cambriolage l'été » faire une information sur les procédures de préventions et de précautions.
- Sur la question du désœuvrement des jeunes pendant l'été, chacun doit se mobiliser pour garantir que le contrat local de sécurité, signé le 18 juin, soit suivi.
- La préservation du Bois Grignon : il faut se poser la question du bâti. Quelle harmonisation architecturale, quels espaces verts préserver ?

Christian DE BARROS revient sur la borne de la place du marché en indiquant que cela s'est amélioré. Elle est remise en position haute. Il confirme également qu'il y a bien des joueurs de football sur la place du Marché jusqu'à très tard le soir (minuit, 1h). Il souligne aussi qu'il n'y a plus de rats dans le Parc Méliès. **Jacqueline MARCONI** confirme que tous les mois, on effectue une dératisation. Mais les produits ne sont pas assez forts, la question se pose du devenir de la flore si on utilise des produits plus puissants.

Thierry CHAUDRON à propos de la fontaine Wallace, estime le coût annuel à 9125€/an. Il indique qu'elle est bien utile surtout par ces temps de canicule. Il remercie **Jacqueline MARCONI** d'avoir modifier l'ordre du jour en y mettant un tour de table afin de laisser plus de temps aux échanges.

3. Echanges avec le public

- Le Centre médical Méliès quel est son devenir ? Va-t-il fermer ?
- Les jardins familiaux « Sentier des Vignes », y-t-il des de futurs logements qui sont prévus ?
- Voie Nouvelle pourrait-on tailler les thuyas ?
- Circulation rue du Commerce, les voitures sont mal garées et parfois les éboueurs ne peuvent pas passer.
- Chemin des Carrières : il y a des camions de déménagement et des palettes. Ils enfument l'air en laissant leurs moteurs allumés le matin et circulent trop vite. Par ailleurs il est souhaitable que les propriétaires effectuent un élagage des haies.
- Demande que la rue Parmentier et la rue Henri Barbusse soit en sens unique sur toute la longueur.

A ce sujet **Jacqueline MARCONI** répond qu'il faut organiser une réunion pour recueillir l'avis des riverains.

4. Informations générales :

Réhabilitation du clos Marcel Paul : la parole est donnée à **Jocelyne BRUNEAU**, Présidente de l'amicale des locataires du Clos Marcel Paul (Valophis). Elle explique ce que va être la réhabilitation. Le début des travaux est normalement prévu pour le mois de septembre 2015. Il s'agit d'une réhabilitation complète des 47 maisons du « Clos 1 ». Le coût s'élève à 1 950 000 euros. Des financements ont été obtenus (Conseil général, la caisse des dépôts, ADP...). En ce qui concerne ADP, elle souligne que grâce à Madame la Maire, qui est intervenue auprès du Ministre des Transports, des financements ont pu être attribués.

Les enfouissements des réseaux : les travaux ont été faits, rue de la Ferme, la rue Louis Guérin, l'avenue Guy Moquet. Pour les rues Lucie et Nungesser, les travaux ne commenceront qu'à la mi-septembre. Les services techniques souhaitent la présence des riverains afin que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions.

Le portail famille : la Ville a entrepris d'harmoniser, de moderniser sa tarification et les inscriptions aux différentes prestations municipales proposées aux familles, aux seniors et adultes. Le portail famille va permettre à tous les administrés d'effectuer leurs démarches d'inscriptions en ligne, de suivre leurs consommations et de payer leurs factures liées aux prestations.

Il est proposé un guichet d'accueil au centre administratif aux horaires habituels d'ouverture, pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser le portail en ligne.

Lucie PLANTADE indique que l'inscription est recommandée mais pas obligatoire.

Michel FROBERT : c'est important d'avoir des explications claires pour pouvoir les relayer auprès ses personnes. Il souhaite également avoir des informations sur le « taux d'effort ».

Vincent REBERIOUX : c'est un changement important pour les familles car c'est un dispositif nouveau mais il facilite l'inscription de tous. En ce qui concerne le taux d'effort, tous les calculs sont fait à partir de la CAF. Le système de la caf part du revenu réel des personnes. Chacun paie à hauteur de ses revenus. La ville contribue au financement de ces activités quelles qu'elles soient.

Yann GILBERT : en comparaison sur les sites internet d'autres villes (Thiais, Choisy le Roi, Villeneuve le Roi), c'est la ville d'Orly qui impute le coût le plus élevé aux familles (6 euros/repas).

Vincent REBERIOUX dit qu'il serait intéressant de savoir combien de personnes paient le tarif maximum ?

Parcelle Troussellier : la Ville s'est portée acquereur de la parcelle afin de transférer l'entrepôt de la ville. La Société AMORINO qui souhaite s'agrandir pourra acheter les locaux libérés. Cette transaction permettra à la Société de rester sur notre territoire avec un potentiel d'emplois.

Point d'information sur le centre ancien :

1. **Le clos Saint Germain** : la livraison des logements est prévue pour le 1^{er} trimestre 2016.

2. Projet place du marché : projet de réaliser une opération de 18 logements, une supérette de 200 m², un local technique pour le stockage du matériel du marché.
3. Extension Ilot Joffre : les travaux avancent bien, la date de livraison est prévue aux environs du 2^{ème} semestre 2016,
4. Ferme Marais : **Philippe DAOUT** explique que l'AUVM est une association qui travaille à la réinsertion des personnes en difficulté en leur offrant la possibilité d'être logées et les aide en recherche d'emploi. En partenariat avec la Ville (AUVM principal financeur) a monté un projet dont le démarrage est prévu début 2016. Il s'agit de la construction de 34 logements pouvant accueillir temporairement des personnes en difficulté. L'objectif c'est de permettre aux personnes de se réinsérer. Ce programme est composé : d'un pôle de 34 logements, d'un pôle crèche avec 30 berceaux dont certains seront réservés aux Orlysiens, d'un pôle serre pour la culture de plantes médicinales qui était autrefois cultivées à Orly, d'un pôle culturel, soutien aux artistes et à la création.

Michel FROBERT demande combien il y aura de berceaux ? Il semblerait qu'il n'y en ait pas assez sur la Ville.

Malikat VERA répond qu'il s'agit d'une crèche associative de 30 berceaux dont 5 sont réservés à l'AUVM, les autres berceaux sont pour la ville et les entreprises aux alentours.

En ce qui concerne l'espace culturel, **Michel FROBERT** demande à qui il est destiné ?

Philippe DAOUT répond pour les familles du site et des personnes de la Ville.

5. Aménagement du secteur Chemin des Carrières : une réunion publique a eu lieu le 16 juin à l'Orangerie pour restituer le travail des différents ateliers réalisés avec les habitants.

Philippe DAOUT indique que trois scénarios ont été proposés aux habitants. A l'issue des groupes de travail, le projet propose une offre de logements diversifiés tout en s'inscrivant dans l'avenir. La première phase de construction est prévue pour 2018.

6. Géothermie : extension de la géothermie vers le vieil Orly. Les travaux débuteront à la mi-juillet. Sont concernés par cette extension : l'école du centre, le Clos St Germain, la Résidence Méliès, le château, la salle de l'Orangerie.
7. Villa d'Arpin : les travaux de terrassement ont commencé au 35 avenue de l'aérodrome. Il s'agit d'un petit immeuble de 7 logements avec en rez de chaussée un commerce.
8. Projet Foch/Prévost : ce projet s'inscrit dans la revitalisation du Centre Ancien pour éviter les habitats dégradés. Un permis de construire sera déposé fin juin par 3F pour 14 logements en PLS (prêt au logement social). Le démarrage des travaux est prévu début 2016.
9. Travaux du Clos Pantin : le Conseil Départemental a aménagé un carrefour avec des feux tricolores afin de desservir la nouvelle zone d'activités, où une entreprise installera son siège social. Le permis est déposé. A la pointe de la parcelle deux salles de convivialités seront construites.

5. Fêtes et animations

Orly en fête : cette année il s'agissait d'un nouveau concept un « Festival des Arts de la Rue ». Tout s'est bien déroulé.

La fête des voisins s'est déroulée le 29 mai dans divers quartiers (Parc de la Cloche, Clos Marcel Paul, la Pierre au Prête, la Sablière, les aviateurs).

Journée européenne du patrimoine : elles se dérouleront les 19 et 20 septembre 2015. Le thème retenu par la Ville est le 70^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration. Sur Orly, 34 personnes sont à ce jour répertoriées. Un DVD retracera l'histoire de ces 34 personnes déportées. Une visite « sur les traces des déportés » sera également organisée le samedi 19 septembre 2015 à 14h30.

Le marché de Noël 28 et 29 novembre : cette année un lancement officiel des illuminations de la Ville se fera avec les enfants d'Orly, invités pour cette occasion le 27 novembre. Ce lancement sera suivi d'un spectacle lumineux et festif en présence du Père Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, Jacqueline MARCONI remercie l'ensemble des personnes présentes et les invite à continuer les échanges autour d'un buffet.

